

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/15

9 décembre 1996

(96-5186)

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

## THAILANDE

Déclaration de S.E. M. Amnuay Viravan  
Vice-Premier Ministre et Ministre des finances

J'ai le grand plaisir d'exprimer ma gratitude à S.E. M. Goh Chok Tong pour son allocution d'ouverture si enrichissante qui nous a fait partager sa façon d'appréhender les buts et objectifs de cette importante réunion ministérielle. Je tiens également à vous remercier chaleureusement pour l'hospitalité dont vous avez fait montre à l'égard de ma délégation. Ce n'est bien entendu pas la première fois que j'ai l'occasion de constater cette générosité et cette amabilité que l'on se plaît toujours à reconnaître à Singapour.

Le choix de Singapour pour la tenue de la première réunion politique de l'OMC est peut-être la meilleure illustration de la réussite d'une économie dans laquelle le commerce a toujours joué un rôle moteur.

Le fait que cette réunion importante ait lieu dans un des pays de l'ANASE est de bon augure pour la région et témoigne des progrès économiques que nous avons accomplis sous l'égide du système commercial multilatéral.

La signature de l'Accord du Cycle d'Uruguay à Marrakech en avril 1994 a consacré la création d'une OMC porteuse de beaucoup d'espoirs et d'attentes en tant que premier fondement juridique et institutionnel pleinement reconnu du système commercial multilatéral. Notre présence ici à Singapour témoigne de l'importance politique que nous attachons aux aspirations, implications et préoccupations inhérentes à cette nouvelle institution.

Nous constatons rétrospectivement que, sur le plan de l'économie, de nombreux événements ont jalonné ces dernières années. Nous avons assisté à la prolifération de nouveaux arrangements commerciaux régionaux. L'OMC avait recensé l'année dernière déjà une centaine de groupements régionaux ou sous-régionaux. Des mesures extraterritoriales ont continué d'être appliquées à des Etats Membres souverains. Au cours de cette période, de nombreux pays exportateurs, dont la Thaïlande, ont connu un ralentissement de la croissance de leurs exportations. Et, en raison d'une interdépendance économique croissante, les pays développés tout comme les pays en développement ont dû faire face à des contraintes financières. Ces phénomènes mondiaux illustrent le fait que la mondialisation est une réalité qui prend corps parmi les nations et qui comporte des défis, des possibilités et des problèmes qui influenceront de manière significative sur l'évolution et la viabilité du système commercial multilatéral.

Toutefois, malgré tous les événements qui se sont produits depuis la création de cette Organisation, la mise en oeuvre des résultats du Cycle d'Uruguay n'a pas été très fructueuse. La libéralisation du commerce et la mise en oeuvre des résultats sont encore incomplètes dans beaucoup de domaines importants. Plusieurs questions non résolues figurent encore à notre programme de travail. Il serait illusoire de croire que la mise en oeuvre complète des résultats du Cycle d'Uruguay est simple

et facile. Nous aurons beaucoup à faire en matière de libéralisation et de mise en oeuvre jusqu'au siècle prochain.

Cela étant, la préoccupation immédiate de l'OMC devrait être de se concentrer sur la mise en oeuvre et la consolidation des résultats obtenus au cours du dernier cycle de négociations. Ces engagements sont essentiels pour le bon fonctionnement du système. Même si ces activités font rarement les grands titres, elles devraient constituer notre première priorité à tous.

Une autre priorité immédiate, tout aussi importante, est de faire en sorte que l'OMC s'emploie à renforcer ses aspects institutionnels afin de rester crédible, utile et véritablement universelle dans un environnement commercial en évolution. Premièrement, l'OMC doit veiller à ce que le nouveau système de règlement des différends fonctionne d'une manière juridiquement et politiquement crédible. Au cours des deux dernières années, les Membres y ont recouru d'une manière qui démontre une confiance considérable dans l'OMC. Toutefois, la volonté de se conformer aux procédures et constatations en matière de règlement des différends est tout aussi importante que le respect des règles. Deuxièmement, l'OMC doit promouvoir l'universalité de ses Membres. Pour qu'elle soit un organisme normatif en matière commerciale véritablement mondial, la participation à l'OMC doit être élargie. L'accession devrait se faire à des conditions justes, équitables et pratiques. Troisièmement, l'OMC doit renforcer le rôle prépondérant qu'elle joue dans le système commercial mondial, les groupements économiques régionaux lui apportant un soutien complémentaire. Il lui faut jouer un rôle de premier plan afin que le système commercial mondial ne se désagrège pas en blocs commerciaux régionaux. Enfin, l'OMC doit accorder de l'attention aux Membres peu développés et veiller à ce que ces Membres, et surtout les moins avancés d'entre eux, soient réellement intégrés dans le système commercial mondial. Elle doit une fois pour toutes se débarrasser de son image de club des riches.

Même si le programme incorporé actuel est très vaste, nous voudrions souligner l'importance des secteurs de l'agriculture et des textiles et des vêtements. Les efforts visant à intégrer les pays en développement et les pays les moins avancés dans le système commercial mondial ne porteront pas leurs fruits tant que les secteurs de l'agriculture et des textiles et des vêtements ne feront pas l'objet de toute l'attention voulue et d'engagements politiques qui auraient dû être pris depuis longtemps. En ce qui nous concerne, la mise en oeuvre de l'Accord sur les textiles laisse encore beaucoup à désirer. Les pays en développement exportateurs de textiles sont gravement préoccupés par le fait que le respect des dispositions de l'Accord sur les textiles est loin d'être satisfaisant. Nous estimons qu'il est difficile de s'employer à créer un climat de confiance mutuelle tant que nos partenaires ne sont pas prêts à agir de manière courageuse dans ce secteur. La Thaïlande demande que soit pris un engagement collectif de soumettre progressivement le commerce des textiles aux règles et disciplines de l'OMC, dans la lettre et dans l'esprit.

Pour ce qui est de l'agriculture, nous demandons instamment aux Membres de procéder sans délai aux réformes qui restent à accomplir. A cet égard, la Thaïlande demande que les travaux appropriés dans ce domaine débutent immédiatement.

L'OMC, en tant qu'organisation, doit adopter une approche visionnaire afin de maintenir l'efficacité et la crédibilité du système longtemps dans l'avenir. En d'autres termes, nous devons faire preuve de clairvoyance et fixer des priorités. Tout en respectant les engagements, il nous faut aussi aller de l'avant. En ce qui concerne l'avenir, l'OMC devrait s'engager dans de nombreux domaines de travail sur une échelle modeste, tout en cherchant à éviter de perturber l'équilibre des priorités.

Nous n'ignorons pas certaines suggestions selon lesquelles de nouvelles initiatives devraient être envisagées et étudiées dans les domaines des politiques en matière d'investissement et de concurrence. Ces questions ne sont peut-être pas nouvelles pour l'OMC, mais il s'agit de savoir comment et où elles peuvent être traitées de la manière la plus appropriée. Nous ne devons pas préjuger des résultats des

travaux futurs qui seront entrepris. Il est nécessaire que ces questions soient envisagées à l'OMC de manière plus horizontale et plus globale. Les travaux doivent prendre en compte les intérêts de tous ceux qui participent au système commercial à tous les niveaux, pays développés, pays en développement et pays les moins avancés.

Pour que les politiques en matière d'investissement et de concurrence soient véritablement mondiales et adaptées aux changements constants dans le monde jusqu'au prochain millénaire, une large couverture doit être envisagée. Pour l'heure, les propositions concernant la collecte de renseignements et le processus éducatif devraient être abordées de la manière la plus complète possible.

La Thaïlande a toujours soutenu l'initiative en vue d'une libéralisation accrue pour les produits des technologies de l'information. Notre succès en ce qui concerne l'Accord sur les technologies de l'information aura une valeur immense et contribuera grandement à l'amélioration du bien-être de nos peuples. Il est très important que l'accord sur les technologies de l'information repose sur une large base et comprenne le plus grand nombre possible de participants. De fait, nous espérons qu'un accord se fera sur une base multilatérale, afin qu'à la fois l'économie mondiale et le système commercial en tirent le maximum de profit. Dans le même temps, nous devons tenir compte du fait que les pays en développement ont besoin de développer leurs industries. Ainsi, la Conférence ministérielle de Singapour ne doit pas être l'échéance pour aboutir, mais le processus devrait se poursuivre après Singapour.

Nous souhaitons déclarer fermement que tout en étant foncièrement attachés aux normes de travail reconnues au plan international, nous pensons, comme beaucoup d'autres Membres, qu'il s'agit d'une question pour laquelle l'OMC n'a pas compétence. Il vaudrait mieux qu'elle soit traitée à l'Organisation internationale du travail.

Nul ne peut nier l'importance des normes fondamentales de travail convenues sur le plan international. De fait, tous les éléments de base pertinents des normes fondamentales de travail évoquées sont depuis longtemps reconnus et respectés par la Thaïlande. Bien des exemples le prouvent. Toutefois, il n'y a pas lieu de vouloir établir des liens entre cette question et le commerce, à moins que la raison ne soit de présenter ultérieurement la question comme un protectionnisme déguisé. Pour l'OMC, il s'agit dans l'immédiat d'arriver à un consensus afin d'éviter que cette question ne devienne une cause de dissension.

La Thaïlande souhaiterait souligner qu'un juste équilibre doit être trouvé entre les initiatives futures de l'OMC et la priorité accordée au processus de mise en oeuvre. Tout en nous assurant que nos engagements passés sont respectés, nous pouvons progresser en sachant que notre ligne d'action future repose sur des bases solides. L'OMC peut aller dans une nouvelle direction sur une échelle modeste, tout en cherchant à éviter de surcharger l'ordre de priorité actuellement établi ou d'en perturber l'équilibre.

Pour que l'OMC reste utile et joue un rôle prépondérant dans le système commercial mondial, il est nécessaire qu'elle tienne compte de l'évolution de l'environnement et qu'elle cherche le moyen de montrer la voie, dans les limites de ce qui est raisonnablement possible. N'oublions pas que nous sommes ici rassemblés parce que nous avons foi dans le multilatéralisme. Travaillons ensemble en harmonie afin que la Conférence ministérielle de Singapour reste dans les mémoires comme le moment où toutes les nations se sont unies pour montrer que le multilatéralisme demeure le moyen par lequel le bien-être et la prospérité économiques peuvent être partagés de manière équitable.